

LA SAINE GESTION D'UNE ENTREPRISE DE PÊCHE DANS UN CONTEXTE OÙ LA RESSOURCE EST CYCLIQUE

COLLOQUE DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN D'ŒUVRE DES PÊCHES MARITIMES

28 NOVEMBRE 2019

OBJECTIF

- Offrir des notions de base afin de bien gérer les finances d'une entreprise de pêche aux revenus imprévisibles et incertains

CONTEXTE D'UNE ENTREPRISE DE PÊCHE

- Activité saisonnière
- Exploitation de ressources naturelles
- Obligations financières souvent importantes

CONTEXTE D'UNE ENTREPRISE DE PÊCHE

- Exploitation d'une entreprise de pêche avec ou sans corporation
- MAPAQ, institution financière, organismes de développement économique:
 - Alliés et partenaires mais aussi créanciers

DÉFIS:

- Subvenir aux besoins financiers liés aux opérations
- Rembourser les créanciers
 - Même durant les saisons plus difficiles

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

• Chiffre d'affaires		
• 500 000 livres @ 1,40 \$/lb		700 000 \$
• Dépenses:		
• Salaires (25 %)	175 000 \$	
• Fuel	80 000 \$	
• Entretien et réparation	50 000 \$	
• Agrès, assurances et autres dépenses	120 000 \$	
• Dépenses d'administration	<u>30 000 \$</u>	<u>455 000 \$</u>
		<u>245 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Plusieurs alternatives d'utilisation du surplus:
 - Mise de côté pour impôts du printemps 30 000 \$
 - Mise de côté pour paiement de la dette l'année suivante 70 000 \$
 - Réparation importante du bateau (non urgente) 80 000 \$
 - Achat d'une motoneige et remorque 30 000 \$

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Mise de côté pour impôts
 - Dépense incontournable
 - Évite « d'emprunter » sur l'année suivante
 - Permet de réduire les intérêts sur impôts
 - Enlève un élément stressant

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Mise de côté pour le paiement de la dette
 - Diminue l'obligation de rentabilité en débutant la saison de pêche suivante, dans un contexte d'incertitude
 - Sécurise les partenaires financiers
 - Limite les liquidités disponibles pour les impôts et les opérations durant la saison morte
 - Enlève un élément stressant

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Réparation importante du bateau, non urgente
 - Utilise les liquidités pour des dépenses d'investissement
 - Augmente l'obligation de profit rapide au printemps pour le paiement de la dette et des impôts
 - Provoque une diminution des liquidités pour les opérations durant la période morte

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Achat de motoneige et remorque
 - Aucune utilité pour l'entreprise, dépense personnelle
 - L'impôt lié au bénéfice de l'entreprise demeure toujours à payer
 - Impôt personnel important (évalué à 50% de la sortie de fonds)
 - Limite les liquidités pour les impôts et la réserve pour le paiement de la dette

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- IMPACTS CONCRETS

• Surplus disponible	105 000 \$
• Mise de côté:	
• Impôts	<u>30 000 \$</u>
Surplus de liquidités	<u>75 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- IMPACTS CONCRETS

• Surplus disponible	105 000 \$
• Mise de côté:	
• Dette	<u>70 000 \$</u>
Surplus de liquidités avant impôts	35 000 \$
Impôts (incontournable)	<u>30 000 \$</u>
Liquidités disponibles pour la saison morte	<u>5 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- IMPACTS CONCRETS

• Surplus disponible	105 000 \$
• Réparation importante sur le bateau	<u>80 000 \$</u>
Surplus de liquidités avant impôts	25 000 \$
Impôts (incontournable)	<u>30 000 \$</u>
Liquidités insuffisantes	<u>(5 000 \$)</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- IMPACTS CONCRETS

• Surplus disponible	105 000 \$
• Utilisation personnelle	<u>30 000 \$</u>
Surplus de liquidités avant impôts	75 000 \$
Impôts (incontournable)	30 000 \$
Impôts personnel	<u>15 000 \$</u>
Liquidités disponibles pour la dette, réparation et saison morte	<u>30 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- SOLUTION IDÉALE

• Surplus disponible	105 000 \$
• Réserver les sommes pour les dépenses incontournables:	
• Mise de côté:	
• Impôts	<u>30 000 \$</u>
Surplus de liquidités	75 000 \$
Dette (portion du premier paiement)	<u>35 000 \$</u>
Liquidités disponibles pour la saison morte et début des opérations	<u>40 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Réparation importante du bateau, non urgente
 - Analyser le niveau d'urgence de façon objective
 - Prévoir un financement à long terme, le cas échéant, afin de conserver les liquidités

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

- Achat de motoneige et remorque
 - Analyser le niveau de nécessité
 - Prévoir un financement personnel afin de limiter les impacts sur les liquidités de l'entreprise

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

• Chiffre d'affaires		
• 500 000 livres @ 1,20 \$/lb		600 000 \$
• Dépenses:		
• Salaires (25 %)	150 000 \$	
• Fuel	80 000 \$	
• Entretien et réparation	50 000 \$	
• Agrès, assurances et autres dépenses	120 000 \$	
• Dépenses d'administration	<u>30 000 \$</u>	<u>430 000 \$</u>
		<u>170 000 \$</u>

EXEMPLE:

Bateau de pêche à la crevette, dette 1,2 M\$

• Disponible		170 000 \$
• Paiement de l'emprunt:		
• Intérêt	60 000 \$	
• Capital	<u>80 000 \$</u>	<u>140 000 \$</u>
Surplus de liquidités avant impôt		<u>30 000 \$</u>

Dans notre exemple, une variation de 0,20 \$ la livre peut entraîner des problèmes de liquidités. Il est donc important de sécuriser le paiement des obligations lors de bonnes saisons.

DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE RELIÉ AUX REVENUS

- Limiter l'utilisation importante des liquidités
- Prévoir répondre aux obligations financières au minimum pour la prochaine année

Il ne faut pas attendre qu'il mouille pour s'acheter un parapluie !

Obligations relatives à la forme juridique

- Société par actions
 - Bénéfice appartient à la société
 - Imposition dans la société, taux variant en 13% et 26% (entreprise de pêche majoritairement à 13 %)
 - Impôts payables 2 ou 3 mois après la fin d'exercice; déclaration fiscale doit être produite dans les 6 mois suivant la date de fin d'exercice
 - Solde disponible peut être versé en dividendes à l'actionnaire
 - Imposition par celui-ci sur les sommes reçues seulement, à un taux variant de 4% à 46%
 - Le solde non versé à l'actionnaire n'est soumis qu'à l'impôt corporatif

Obligations relatives à la forme juridique

- Entreprise à propriétaire unique (enr.)
 - Bénéfice appartient au propriétaire
 - Imposition par le propriétaire sur l'ensemble des profits, sans égard aux sommes utilisées personnellement
 - Taux marginal variant de 0% à 53% (considérant les contributions à la RRQ, RQAP et FSS, de même que les autres revenus personnels, le taux peut atteindre 40% à 50% rapidement)
 - Impôts payables au 30 avril; la déclaration fiscale doit être produite au maximum le 15 juin

Obligations relatives à la forme juridique

- Dans les deux cas (les plus répandus):
 - L'impôt peut être payé par acomptes provisionnels
 - Limitant ainsi les sorties d'argent au printemps et réduisant les intérêts fiscaux
 - Un suivi des bénéfices anticipés est souhaitable afin de mieux évaluer la charge fiscale de fin d'année
 - Il est important d'éviter de créer une dette fiscale car les procédures de récupération par les gouvernements sont souvent accaparantes et intransigeantes

Principes à retenir dans un contexte de revenus incertains

- Évaluer et réserver les sommes pour les dépenses incontournables telles que l'impôt et la dette;
- Réserver les sommes pour le paiement de dette au minimum un an d'avance;
- S'assurer de conserver des liquidités suffisantes;
- Utiliser de façon raisonnable les options de financement à long terme;
- Analyser adéquatement la situation fiscale et planifier les sorties de fonds en conséquence.

CONCLUSION

Dans un contexte de revenus incertains:

- Important de disposer de liquidités suffisantes pour les dépenses incontournables;
- Ne jamais considérer une bonne saison comme étant la norme.

QUESTIONS ?

COMMENTAIRES ?



Alain Paradis, CPA, CA
Directeur au développement économique
MRC de La Côte-de-Gaspé
(418) 368-7000 poste 225
alain.paradis@cotedegaspe.ca